



Résultats révisés de la répartition du contingent d'importation du HCFC-R22 au titre de l'année 2021

Raison sociale	Quota en TM
1. FROIDEL	142,1
2. MAGHREB OXYGENE	58,9
3. VENTEC MAROC	24,4
4. IDAMAR MAROC	17,8
5. NEW PROMERING MAROC	17,8
6. PECHES DU SUD DE L'ATLAS	16,6
7. REFRIMAR	14,7
8. OXYNORD	11,628
9. LE FROID POLAIRE	10,2
10. MEDICLIM	8,6
11. STYLE FROID	7,0
12. TODEMAC	5,9
13. PREST COOL	4,9
14. OUDGHIRI DISTRIBUTION	4,7
15. CASA FROID	4,7
16. JAUDA PECHE	4,7
17. AIR LIQUIDE MAROC	4,7
18. TECHNIAIR	4,7
19. UNIT-AIRE	4,7
20. FROID MALAGA	4,7
21. SALMANE INDUSTRIE	4,7
22. CLIM FROID SERVICES	4,7
23. AYLUS	4,7



24. SOCIETE OUEST D'EQUIPEMENT ET DE FOURNITURE (SOEF)	4,6
25. SAMAK SAHARA	4,6
26. FROID NEW BUSINESS	4,6
27. ENERGIE FROID	4,6
Total	406,10

N.B :

- Le dernier délai d'importation des quantités accordées est le 31 décembre 2021.
- Les demandes de licence d'importation pour le bénéfice de ces quotes-parts doivent être déposées, par voie électronique via PortNet, au plus tard le 30 juin 2021 et aucun délai supplémentaire ne sera accordé après cette date.
- L'entreprise qui n'a pas importé sa quote-part au titre de cette année sera pénalisée lors de la répartition du contingent de l'année suivante.

